

Conseil municipal du 23 avril 2021 [visio-conférence]

Conseil municipal du 23 avril 2021 [visio-conférence]



Le Conseil municipal de La Baule-Escoublac est formé de 33 conseillers municipaux élus en 2020 pour un mandat de 6 ans. Il est composé du Maire, M. Franck LOUVRIER, de 7 adjoints, de 17 conseillers municipaux et 8 conseillers municipaux d'opposition.

Ordre du jour :

Exonération des droits de terrasse des bars et restaurants

Opposition au transfert de la compétence PLU à la communauté d'agglomération CAP Atlantique

Adhésion à la Fédération Nationale des Collectivités territoriales pour la Culture (F.N.C.C.)

Décision modificative n°1 - Budget principal

Subventions aux associations

Subventions OMS 1er versement

Avenant convention cadre La Baule - SPL destination Bretagne Plein Sud



Porte Saint-Michel - Musée de Guérande

Rue Saint-Michel,
44350 Guérande

☎ 02 28 55 05 05